

26 - COURLAY - LA LAIMIERE

Prescription : 15.12.2015 ; Arrêt : 17.12.2019 ; Approbation : 09.11.2021

PLAN DE ZONAGE APPROBATION

-  Périmètre soumis à orientation d'aménagement et de programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
-  Zone humide à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Haie à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Réseau hydrographique principal à préserver (L151-23 du Code de l'Urbanisme)
-  Secteur desservi par l'assainissement collectif

